

**LE CENDRE**

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 24 MARS 2022.

Date de la séance : 30 MARS 2022 à 18h30.

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 17

Absents avec procuration : 8

Absents : 4

**Présents** : M. Nicolas BERNARD - Mme Jacqueline BOLIS - MM Jean-Marc BRUSTEL - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Christelle GERMAIN - Christel MARCHENAY - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

**Absents avec procuration** : Mme Sandrine BONNET procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Florian CATINOT procuration à Mme Christel MARCHENAY - Mme Margaux FOURTIN procuration à M. Jean-François RAZAVET - Mme Sabrina LARRIEU procuration à M. Bruno PONTRUCHER - Mme Adrienne LIBIOUL procuration à M. Hervé PRONONCE - M. José MAGALHAES procuration à M. Sébastien MORIN - Mme Aurélie MEJEAN-LAPAIRE procuration à Mme Vanessa PASDELOUP - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Jean-Paul PRESLE.

**Absents** : Mme Nastascia ACCOT - MM. Damien BONJEAN - Ludovic DEPLAGNE - Mme Valérie MONTEIRO.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N°22/03/30/009**

**OBJET : Autorisation du Maire à souscrire un emprunt pour le budget principal.**

Monsieur PRESLE rappelle qu'il est prévu l'inscription d'un emprunt de 2 000 000 € au budget primitif 2022 en vue de financer une partie de l'opération de réhabilitation du groupe scolaire Henri Barbusse secteur Les Fontenilles, tranche ferme : construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire.

L'Adjoint aux finances précise aux conseillers que la commune a mis en concurrence différents établissements bancaires. Une analyse des offres reçues en mairie dans le délai imparti, a ensuite été menée.

La proposition la plus avantageuse s'avère être celle de la Banque Populaire AURA, selon les caractéristiques suivantes :

Emprunt à taux fixe pour un montant de	2 000 000 €
Taux d'intérêt	1,53 %
Déblocage des fonds	à partir de novembre 2022
Périodicité de remboursement	trimestrielle
Nombre d'échéances	60
Montant des échéances constantes	37 367,94 €
Date de la 1ère échéance	janvier 2023
Frais de dossier	3 400 €
Somme des intérêts	242 076,54 €
Coût total du crédit	2 245 476,54 €

La mobilisation des fonds est à prévoir sur le mois de novembre 2022, le remboursement s'effectuant par le biais d'échéances trimestrielles à compter du mois de janvier 2023.

Monsieur PRESLE indique que la commission communale des finances, réunie le 21 mars 2022, a validé favorablement cette proposition d'emprunt.

M. PRESLE invite le Conseil Municipal à :

- Approuver la souscription de cet emprunt auprès de la Banque Populaire AURA selon les modalités ci-dessus,
- Autoriser le Maire, ou l'Adjoint en charge des finances, à signer le contrat de prêt correspondant.

**ADOPTE A LA MAJORITE**

**3 VOTES CONTRE**

**(MM. Jean-François RAZAVET -Pierre FERNAND) et Mme Margaux FOURTIN)**

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,

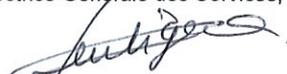


Hervé PRONONCE.

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 5 avril 2022  
Reçu en préfecture le 5 avril 2022.

La Directrice Générale des Services,

  
Caroline SOULIGOUX.